

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### **Nouvelles mesures de confinement : Maintien des opérations sécuritaires confirmées pour le secteur de l'aluminium primaire**

Montréal, le 7 janvier 2021 – L'Association de l'aluminium du Canada (AAC) représentant plus de 7 500 emplois dans les régions du Québec, reçoit très favorablement la décision du gouvernement Legault visant le maintien des opérations pour son secteur.

« C'est avec un sens accru des responsabilités qui nous incombent comme employeurs et acteurs régionaux de premier plan, ainsi qu'avec une grande satisfaction, que l'industrie de l'aluminium primaire accueille les nouvelles mesures annoncées par le gouvernement du Québec concernant le confinement des 4 prochaines semaines » déclare Jean Simard, président et chef de la direction de l'AAC.

L'industrie qui avait bénéficié d'un traitement similaire à l'occasion du premier confinement au printemps 2020 a depuis lors maintenu ses opérations de façon sécuritaire, en renforçant ses mesures sanitaires, et respectant les consignes de la santé publique, contribuant ainsi au maintien de la vie économique des régions et du Québec en général.

« Nous assurons le gouvernement du Québec, nos communautés et nos employés, ainsi que leurs familles, de notre plein engagement envers des opérations sécuritaires et respectueuses des plus hauts standards de santé et sécurité dans le contexte actuel », ajoute M. Simard.

- 30 -

#### **À propos de l'Association de l'aluminium du Canada ([www.aluminium.ca/fr](http://www.aluminium.ca/fr))**

L'Association de l'aluminium du Canada (AAC) est un organisme sans but lucratif représentant trois producteurs d'aluminium de calibre mondial: Alcoa, Alouette et Rio Tinto exploitant neuf alumineries au Canada, dont huit au Québec, et employant plus de 8 800 travailleurs. Pour plus d'informations, visitez [www.aluminium.ca](http://www.aluminium.ca) ou Twitter @[AAC\\_aluminium](https://twitter.com/AAC_aluminium).

Source :  
Jean Simard  
514-825-6593